

Zeitschrift:	Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne
Herausgeber:	Université de Lausanne, Faculté des lettres
Band:	- (2006)
Heft:	1-2
Artikel:	Auguste Viatte et les échanges culturels francophones : un intellectuel à la croisée des champs culturels français et francophones
Autor:	Lachat, Thibault
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-870088

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

AUGUSTE VIATTE ET LES ÉCHANGES CULTURELS FRANCOPHONES: UN INTELLECTUEL À LA CROISÉE DES CHAMPS CULTURELS FRANÇAIS ET FRANCOPHONES¹

Dans cet article, nous essayons de définir le regard que porte Auguste Viatte² sur la francophonie, les échanges culturels ainsi que leur rôle dans une géopolitique coloniale et postcoloniale, et par là d'expliciter la place particulière que cet auteur occupe dans les champs culturels français et francophone. Pour ce faire, j'aborderai cette problématique à travers les différents écrits de Viatte (articles, livres, journaux personnels, rapports) d'un point de vue chronologique (des années 1930 aux années 1950) avec l'accent mis sur quatre dimensions: le rôle de la colonisation et des colonies dans les années 1930; l'utilité de la périphérie francophone pendant la Seconde Guerre mondiale; le développement d'une présence culturelle française solide en Haïti au sortir de la guerre; et le rôle de l'association *Culture française* dans le contexte des décolonisations.

«Éclairer la France sur ce qui se passe au dehors. Telle semble ma mission»³.

Nous sommes en avril 1931. Auguste Viatte, alors âgé d'à peine 30 ans, pressent déjà ce rôle de médiateur qui consiste à favoriser les

¹ Cet article renvoie au mémoire de licence que j'ai présenté à l'Université de Fribourg en juillet 2004: *Auguste Viatte et la francophonie au temps de la décolonisation*.

² A. Viatte (1901-1993) est né à Porrentruy dans l'actuel canton du Jura. Reçu docteur ès Lettres à l'Université de Fribourg en 1921, il poursuit ses études avec une Thèse d'État en Sorbonne, sous la direction des comparatistes F. Baldensperger et P. Hazard.

³ Fonds Auguste Viatte, Archives de la République et Canton du Jura (dorénavant abrégé ARCJ), 118 J 29.2 *Journaux de voyage*, «Journal 1930», 21 avril 1931.

échanges et la compréhension mutuelle entre la France et les autres régions du monde d'expression française:

Fuir aussi la routine; éviter le fonctionnarisme — ce défaut, avec l'esprit «petit-bourgeois», casanier, avec l'ignorance de l'étranger, pourrait devenir fatal à la France. Voilà pourquoi il n'est pas dit que je veuille entrer «dans le cadre». Sans des «hors-cadre», la France aurait-elle conquis son Empire?⁴

Pour Viatte, le maintien de la grandeur française, de cette «plus grande France» dont l'Exposition coloniale de 1931 marque l'«apothéose» pour reprendre les propos de Raoul Girardet⁵, passe obligatoirement par une ouverture de la France à ces régions d'expression française non métropolitaines.

Ses origines — alsaciennes par sa mère et jurassiennes par son père — ne sont certainement pas étrangères à l'attention qu'il porte à la périphérie; il se définit d'ailleurs comme «un Français de la Marche de l'Est»⁶. De plus, ses voyages⁷, puis dès les années 1930 les postes qu'il occupe au Nouveau-Monde⁸ lui font véritablement prendre conscience de ces régions qui, sur la totalité du globe, ont été touchées par la culture française et qui forment un vaste ensemble dont l'unité réside dans la langue et la culture.

1. Le rôle de la colonisation et des colonies dans les années 1930

Fasciné par la France et sa culture, il est nourri par un esprit colonialiste, paternaliste fortement inspiré de Lyautey dont il dira plus tard lors de son retour en Europe avoir voulu suivre l'«idéal»⁹, répondant ainsi à l'esprit de son temps, à la «*culture coloniale*»¹⁰ propre à la Troisième République et symbolisée par l'Exposition de Vincennes.

«Insistant sur la nécessité de développer l'esprit colonial»¹¹, Viatte défend l'importance des colonies dans un projet d'article dont le titre

⁴ *Ibid.*

⁵ R. Girardet, *L'Idée coloniale...*, p. 175.

⁶ ARCJ, 118 J 27.6 *Journaux personnels*, «Facettes d'une vie», p. 5. Il faut souligner qu'il s'est toujours considéré français du moins spirituellement à défaut de l'être officiellement, ce qui sera le cas en 1932.

⁷ Notamment celui qu'il fait autour du monde en 1928-1929.

⁸ A. Viatte est professeur de Littérature française à l'Université Laval de Québec de 1933 à 1949.

⁹ ARCJ, 118 J 30.13 *Journaux personnels*, «Mes Cahiers», 16 novembre 1949.

¹⁰ N. Bancel et al., *La République coloniale...*, p. 21.

¹¹ ARCJ, 118 J 235, Corr. gén., Demande de naturalisation, 10 août 1931.

explicite bien la vision qu'il porte sur la colonisation et son rôle: «Les Colonies, moyen d'Expansion intellectuelle»¹². Il est convaincu que la force de la France réside dans l'ensemble de son Empire et que chaque territoire sous domination française mérite l'attention des métropolitains.

Il présente les colonies françaises en les classant en deux catégories: d'une part les «pays de rendement [...] que la propagande met surtout en vedette [et qui] constituent à proprement parler l'Empire»¹³ (colonies africaines et indochinoises); d'autre part, tous les petits territoires à travers le monde où flotte le drapeau tricolore, que la France a colonisés depuis longtemps et qui ne jouent aucun rôle économique (îles du Pacifique, comptoirs indiens).

Si les premiers recueillent les suffrages de ceux qu'il appelle les «réalistes», les seconds ne représentent rien à leurs yeux:

Colifichets, ironisent les réalistes; bibelots de musée; les esprits sérieux ne s'y arrêteront pas; ils les abandonneront dédaigneusement aux curiosités des enfants, des femmes, des poètes; si un acquéreur se présente, combien volontiers ils les troqueront contre des avantages plus substantiels!

Tout vrai colonial rejette ces blasphèmes. Et l'instinct colonial a raison. Nous voudrions montrer ici quel parti l'on pourrait tirer de ces îles françaises qui constellent toutes les mers du globe¹⁴.

Pour réfuter les propos des «esprits sérieux», Viatte ne désire pas entrer dans un débat où il leur ferait la part belle en se plaçant sur le terrain de l'économie¹⁵:

¹² AR CJ, 118 J 129 *Articles de journaux*, «Les Colonies, moyen d'Expansion intellectuelle», art. manuscrit datant certainement de 1931. Il en existe deux versions manuscrites.

¹³ AR CJ, 118 J 129 *Articles de journaux*, «Les Colonies [...]», première version.

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ La population française s'intéresse peu aux colonies et les partis politiques sont frileux à investir dans les pays colonisés, malgré une propagande après 1918 qui voulait montrer les bienfaits des colonies dans l'effort de guerre français. Il faut attendre 1927 pour que le «parti colonial» défende le projet colonial dans une importante campagne de propagande: «[...] pendant cinq ans, de 1927 à 1931, de la création des Semaines coloniales à l'Exposition coloniale internationale de Vincennes, des publicistes multiplieront les films, les conférences et les ouvrages à la gloire de l'Empire». Mais si à l'approche de la guerre la sécurité offerte par l'Empire intéresse une faible minorité de Français, il reste toujours des sceptiques pour s'opposer à un empire colonial français. (Ch.-R. Ageron, *La Décolonisation française*, p. 33-34).

Elles ont d'abord un mérite, par le seul fait qu'elles existent: celui d'affirmer notre présence.

[...] il n'est pas indifférent que nulle part on ne puisse tout à fait nous ignorer; et nous nous diminuerions en concentrant notre effort sur le gros de notre domaine¹⁶.

La question coloniale n'est pas selon Viatte uniquement d'ordre pragmático-économique; elle touche surtout au prestige de la nation française. Il n'y a donc pas de colonies inutiles, puisque toutes ont pour mérite d'affirmer la présence française dans le monde et de contribuer au rayonnement et à l'expansion intellectuelle et culturelle de la France: «l'ère des conquêtes territoriales est achevée; en bien des endroits, celle de notre expansion intellectuelle commence à peine»¹⁷.

Afin de répondre au mieux à cet objectif de grandeur, Viatte insiste sur l'importance de chacun des territoires de l'Empire. L'intérêt des Français pour cet Empire de 110 millions d'individus est donc primordial, car leur indifférence pourrait conduire à l'abandon progressif de ces régions relais de la culture française ainsi qu'à une perte de prestige pour la France.

Dans un ouvrage sur le Jurassien Xavier Stockmar publié en 1935, il porte un regard nouveau sur la culture française, regard qui ne consiste plus à ne voir comme unique centre de développement culturel la place parisienne. Désormais la périphérie a aussi une personnalité propre, même si elle reste fortement liée — linguistiquement, culturellement — à la France qui conserve tout l'éclat de sa grandeur à travers «le patrimoine spirituel» qu'elle lui a transmis. La France est grandie et renforcée grâce à ce métissage culturel. Ce dernier, loin de l'altérer, vient soutenir et enrichir la culture française qui, universelle, convient à l'expression de toutes les populations:

Au surplus, les Jurassiens doivent éviter le découragement. Leur sort n'est pas unique. Il est le lot de tous ceux qui, pour une raison quelconque, subissent la domination d'une majorité de langue étrangère. [...] La Province de Québec, naguère, a connu des tribulations bien plus graves. Ce n'étaient pas les Bernois, c'étaient les Anglais qui proscrivaient l'usage du français, qui rendaient l'enseignement impossible: et pourtant Québec a tenu: la Province groupe aujourd'hui un peuple de deux millions et demi d'habitants, maîtres chez eux, libres de parler leur langue et de garder leurs institutions, poussant de l'avant et constituant avec les majorités anglaises de

¹⁶ ARCJ, 118 J 129 *Articles de journaux*, «Les Colonies [...]», première version.

¹⁷ *Ibid.*

l’Ouest la première nation bilingue d’Amérique. Il faudrait nommer aussi l’effort haïtien, l’effort louisianais, l’effort de tous ces pays d’Europe et d’outre-mer qui parlent notre langue et s’inspirent de notre idéal. «Le Jura terre romande»: formule excellente, à la condition de lui donner tout son sens, et de ne pas réduire les terres romandes à celles qu’englobent les frontières suisses. Se tendre la main, de l’une à l’autre; organiser, indépendamment de toute politique, la défense du patrimoine spirituel qui les unit: telle devrait être la préoccupation de tous ceux qui, hors de France, sentent qu’ils doivent à la civilisation française le meilleur d’eux-mêmes, et qu’ils y ajoutent, chacun pour sa part, leur note neuve et personnelle¹⁸.

Il envisage alors un lien, une solidarité francophone avant la lettre dépassant les frontières et que viendra renforcer la Seconde Guerre mondiale.

2. *L'utilité de la périphérie francophone pendant la Seconde Guerre mondiale*

Durant toute la guerre, Viatte défend l’unité des Français et de la France. En 1941 déjà, alors que la France métropolitaine est divisée, il traite de «L’universalité présente de la langue française»¹⁹ et se propose «[...] d’établir un bilan; d’entreprendre un classement; d’examiner quelques problèmes qui se posent au monde francophone en général»²⁰.

Article intéressant à plus d’un titre: son auteur emploie un terme qui jusqu’alors est pratiquement inusité²¹: «francophone», ce qui semble être une première, tout comme l’esquisse qu’il propose de la francophonie, une francophonie telle qu’on la verra se développer après la guerre et surtout à partir des années 1960. Ainsi, Viatte élabore certainement l’une des premières typologies francophones, fondée sur des aspects linguistiques, historiques et géographique.

Il répartit les francophones en quatre grands groupes: le premier est constitué de la France et de son Empire — rappelant par là son unité²². Le second est formé des régions francophones d’Europe, mais non françaises²³. Le troisième «[...] comprend les vestiges de

¹⁸ A. Viatte, *Xavier Stockmar...*, p. 35-36.

¹⁹ A. Viatte, «L’Universalité présente...», p. 33-38.

²⁰ *Ibid.*, p. 33.

²¹ M. Piron, «Francophone», in A. Viatte et al., *Dictionnaire général de la francophonie*, p. 177.

²² A. Viatte, «L’Universalité présente...», p. 33.

²³ *Ibid.*, p. 34.

l'Empire colonial du dix-huitième siècle, c'est-à-dire en majeure partie des pays d'Amérique [...]»²⁴. Pour le dernier, Viatte fait alors référence à un «tout premier Empire colonial, celui des Croisades»²⁵, correspondant aux États du Levant où «la France, protectrice des chrétiens d'Orient, est restée leur intermédiaire avec le monde européen»²⁶. Finalement, il y a «le reste», élites disséminées de par le monde qui s'expriment en français, derniers représentants d'un français langue de culture et de bon ton, comme ce pouvait être le cas au XVIII^e siècle²⁷.

De plus, Viatte soulève un double problème lié à l'universalité de la langue. Tout d'abord si cette dernière est source d'un enrichissement en matière de vocabulaire, elle peut aussi appauvrir le français par des «contaminations plus ou moins graves [...] affect[ant] la structure de la phrase»²⁸. D'autre part, elle souffre aussi de la centralisation culturelle et littéraire qui promeut la littérature parisienne au détriment des littératures périphériques.

Viatte offre moins des solutions qu'il ne soulève un problème dans «une perspective fondée sur la dialectique de l'unité et de la diversité de la langue française»²⁹. Promoteur et médiateur francophone, il propose un juste milieu, un équilibre permettant à la langue française de conserver à la fois son unité dans le monde tout en profitant des possibilités d'enrichissement que lui offre son vaste bassin culturel.

L'article «L'Universalité présente...» s'inscrit dans une perspective linguistique, littéraire et culturelle et non pas politique. En effet, aucune allusion n'est faite à l'actualité politique qui voit une France affaiblie par l'occupation d'une partie de son territoire et divisée entre de Gaulle et Pétain³⁰. La langue pose un principe d'unité qui transcende les problèmes du temps. Il n'y est pas question de France libre ou de Vichy; il n'y a qu'une seule France, qu'une seule langue, universelle:

Le principal bloc humain de langue française reste constitué par la France métropolitaine elle-même avec ses quarante millions, et par son Empire qui porte le total à cent dix millions environ: il repré-

²⁴ *Ibid.*, p. 34.

²⁵ *Ibid.*, p. 34.

²⁶ *Ibid.*, p. 34.

²⁷ Néanmoins, il déplore la rude concurrence de l'anglais et les nationalismes qui mettent à mal cette universalité. *Ibid.*, p. 35.

²⁸ *Ibid.*, p. 36.

²⁹ M. Beniamino, *La Francophonie littéraire...*, p. 32.

³⁰ Dès septembre 1940, le Japon occupe en partie l'Indochine.

sente en soi quelque chose d'universel puisque ces territoires, seconds aux britanniques seuls, se répartissent d'un bout à l'autre de la planète³¹.

Viatte n'abandonne donc pas l'allégorie d'une «Grande France» de cent dix millions d'individus, alors que la métropole est réduite aux deux cinquièmes de son territoire. La langue — et, par là, la culture — assure alors une unité qui donne à la France une dimension éternelle, spirituelle qui dépasse des conditions purement physiques liées aux frontières politiques.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, la francophonie est ainsi un relais de la culture française dans le monde. La langue est alors un moyen de communication: fondement d'une solidarité nouvelle entre francophones. On retrouve aussi une telle solidarité dans les rencontres aux USA entre intellectuels européens exilés (École libre des Hautes études, Mount Holyok College, *Manifeste des catholiques européens séjournant en Amérique*), auxquelles Auguste Viatte participe toujours. Enfin, il y a solidarité jusque dans le milieu de l'édition qui vient au secours de l'édition française.

Alors professeur à l'Université Laval, Viatte fait figure de référence en matière de littérature française ainsi que de médiateur entre la France et le reste du monde d'expression française. Riche d'un «capital de notoriété intellectuelle»³² par sa chaire, par ses relations dans les milieux culturels français au nouveau monde et par sa collaboration à de nombreuses revues et journaux québécois, il est sollicité pour diriger une collection d'auteurs classiques aux éditions de l'Arbre³³ dirigées par Hurtubise et Charbonneau qui «[...] ser[aint] très heureux d'être l'organe d'un groupe qui se propose de collaborer au développement de la culture française sous ses deux formes, canadienne française et française continentale»³⁴.

Dans son «Introduction générale»³⁵ à la nouvelle collection des Classiques de l'Arbre inaugurée par le *Vigny* de Baldensperger en 1944, Viatte montre clairement sa volonté de maintenir les fondements de la culture française par l'édition d'une série d'auteurs français qui font malheureusement défaut dans les librairies à cause de la

³¹ A. Viatte, «L'Universalité présente...», p. 33.

³² P. Bourdieu, *Homo academicus*, p. 61.

³³ À propos de la collection des «Classiques de l'Arbre», voir l'article de M. Doré, «Les «Classiques de l'Arbre»...», p. 135-148.

³⁴ ARCJ, 118 J 220, Corr. Gén., Éditions de l'Arbre à Viatte, 1^{er} octobre 1941. Cité par C. Hauser, in A. Viatte, *D'un monde à l'autre*, vol. I, p. 322.

³⁵ A. Viatte, «Introduction générale», p. 7-9.

guerre. Cependant, pour Viatte, cette nouvelle collection répond à un besoin plus fondamental qui consiste à faire perdurer la culture française dans un moment où elle est le plus menacé: «Nous voudrions tâcher de faire que les maîtres de l'esprit ne disparaissent pas de la circulation au moment où le monde est mobilisé pour la défense de l'esprit»³⁶.

À cette volonté idéologique — il s'agit bien d'une guerre entre deux idéologies, le paganisme nazi opposé au christianisme humaniste dont sont pétris les grands penseurs de la littérature française —, l'objectif est aussi de mettre sur pieds une collection nouvelle qui vise une certaine qualité dans l'édition des classiques de la littérature française. Viatte fait donc appel à une série de spécialistes — exilés français ou étrangers du Nouveau Monde, amis des lettres françaises —, afin d'offrir des «œuvres choisies»³⁷ représentatives de «tous nos grands écrivains»³⁸. Il s'agit ainsi de mettre les meilleurs spécialistes, défenseurs des valeurs françaises d'un humanisme chrétien, au service de la culture française:

Quelles que soient les vicissitudes de l'histoire et les modes successives, notre culture n'a pas perdu son universalité. Elle continue à jouer son rôle de flambeau. Elle offre des modèles de dignité, de sérénité dans la pensée, d'humanité, où nous puisons plus que jamais d'utiles leçons. Et si, tandis que sa source-mère nous est momentanément, non pas tarie mais voilée (de grandes choses, nous le savons, s'élaborent malgré les ténèbres), si le Canada français peut lui servir de support au Nouveau-Monde, si c'est là peut-être sa tâche prédestinée, s'il ne peut l'accomplir que par une communion de tous les instants avec les maîtres, si, nourri d'eux, il doit communiquer ses nourritures, nous espérons que notre collection, née à Montréal, et groupant tant de plumes diverses au service de nos chefs-d'œuvre, aura joué son rôle utile dans cet effort³⁹.

En effet, dans le dernier paragraphe de son «Introduction générale», qui se présente sous la forme d'une longue tirade, Viatte rappelle

³⁶ *Ibid.*, p. 7.

³⁷ *Ibid.*, p. 8.

³⁸ *Ibid.*, p. 8. Mais aussitôt après, Viatte corrige le tir en précisant qu'il ne s'agira que d'écrivains qui ne sauraient «choquer la foi ou les mœurs». Dans le cas où l'écrivain serait connu pour son hostilité à la morale et aux idées chrétiennes, il serait édité par «des érudits dont l'orthodoxie et la compétence sont également incontestables [...]. Il s'agit avant tout de ne pas choquer le lectorat québécois, et notamment le système éducatif encore fortement sous l'emprise des religieux qui parfois exaspèrent Viatte pour leur pudibonderie.

³⁹ *Ibid.*, p. 8-9.

l'universalité de la culture française qui conserve, malgré et contre les ténèbres de la guerre, «son rôle de flambeau». Le flambeau se fait lumière d'espoir en ces moments où les esprits sont troublés par les événements; mais aussi lumière éclairant les esprits, lumière civilisatrice. La France reste malgré la tourmente ce qu'elle est. Cependant, elle doit compter sur l'aide des pays d'expression française. Ainsi Viatte invoque la mise en place d'une solidarité francophone afin que la France puisse se relever et poursuivre sa destinée civilisatrice et son rôle d'*alma mater*.

Par là, il rappelle la place — la première — qu'est celle de la France dans le monde civilisé, par sa culture profondément humaniste. Le professeur de Laval prépare d'une certaine manière la place future que devra occuper la France et sa culture en un moment où semble déjà se dessiner l'après-guerre. En effet, il veut rappeler que la France, malgré l'occupation de son territoire métropolitain se situe au-dessus et par là dépasse toute contingence purement matérielle et physique. C'est pourquoi il ne saurait être question d'une capitulation de cette France qui perdure par les surgeons mêmes dont elle est l'origine. Mais dès la tempête passée, il ne saurait être question de remettre en cause sa primauté dans le monde.

De ce point de vue, Viatte s'inscrit parfaitement dans la ligne de la Conférence de Brazzaville. Mais il semble que désormais, s'il ne remet pas en question la première place qui revient à la France, une perspective nouvelle s'ouvre sur une dimension géo-politique faisant une place plus grande aux colonies ou aux anciennes colonies telles que l'ancienne Nouvelle France. Cependant, il ne saurait être question d'une indépendance qui se ferait sans que la France ait pu mener à bien sa mission civilisatrice et dans une telle optique il va de soi que la France conserverait «son rôle de flambeau».

Ainsi, cette dernière conserve toute sa grandeur passée grâce à son Empire qui l'a soutenue. Elle aura aussi un rôle important à jouer dans l'après-guerre, offrant à travers les échanges francophones une sorte de troisième voie dans un monde polarisé par la Guerre froide qui s'annonce⁴⁰:

[...] Au début du siècle, l'Europe donnait l'impulsion au monde: maintenant les rapports des forces sont intervertis: l'initiative appartient aux masses d'Amérique et de l'Eurasie soviétique: mais l'Europe reste l'enjeu dont la possession déterminera l'équilibre à

⁴⁰ C. Hauser, «Introduction», in A. Viatte, *D'un monde à l'autre*, vol. II, p. XIII.

venir. La compétition des influences politiques y traduit une rivalité de systèmes sociaux: entre le communisme et le capitalisme libéral qu'incarnent les États-Unis, le continent va-t-il se partager, ou saura-t-il trouver une formule nouvelle qui lui rende un rôle actif? La réponse dépend en grande partie de l'île à moitié européenne qu'est l'Angleterre, en plus grande partie encore de la seule grande nation d'Europe occidentale, la France⁴¹.

C'est pourquoi il se montre aussi très réticent à la décolonisation de pays qui ne sauraient résister aux tentations des extrêmes (communistes ou autoritaires de droite) ou courtisés par les USA. La France a un rôle éducatif qui doit conduire par la culture française à l'établissement d'un humanisme chrétien.

3. Le développement d'une présence culturelle française solide en Haïti au sortir de la guerre

Dans ce sens, Haïti apparaît au milieu du siècle dernier comme un cas particulier pouvant présager de la géopolitique de l'après-guerre. De culture française par ses élites, Haïti avait conservé des liens ténus avec l'ancienne métropole. Mais l'occupation américaine (1915-1934) a tôt fait de développer de nouvelles relations d'ordre économique et politique avec le nouvel arrivant.

Soumise aux impérialismes américains, Haïti est menacée de perdre son caractère et son esprit français avec de nouvelles élites qui désormais ne voient pas d'un mauvais œil les avantages que peuvent apporter les États-Unis, «[...] estimant (à l'américaine) qu'il vaut mieux former d'abord des techniciens et des agronomes»⁴². Pour Viatte, dont l'antiaméricanisme peut se rapprocher de celui de Siegfried⁴³ ou de Duhamel⁴⁴, il est important de maintenir la tradition d'un enseignement à la française qui confère son caractère particulier à Haïti et notamment à son élite qui forme «[...] cette société élégante et cultivée»⁴⁵. L'américanisation de l'île met en péril les principes et les valeurs d'une société fondée sur un idéal humaniste et catholique au profit d'un pragmatisme fondé sur la technique.

⁴¹ A. Viatte, «Chronique internationale», p. 204.

⁴² A. Viatte, *D'un monde à l'autre*, vol. I, «Mes Cahiers», 26 décembre 1939, p. 28.

⁴³ Voir «Les États-Unis d'aujourd'hui» (1927).

⁴⁴ Voir les «Scènes de la vie future» (1930).

⁴⁵ A. Viatte, *D'un monde à l'autre*, vol. I, «Mes Cahiers», 6 janvier 1940, p. 34.

La mise sur pied d'un Institut français à laquelle Viatte participe activement répond donc au double besoin de contrer l'influence grandissante des États-Unis et d'établir Haïti en base stratégique de laquelle pourra rayonner sur les Antilles et les Amériques la culture française.

Son rôle d'attaché culturel — qu'il obtient à titre temporaire en 1946 — lui permet de travailler à rétablir et à consolider des liens que l'occupation américaine d'une part et la Seconde Guerre mondiale d'autre part avaient rendu plus lâches. Pour ce faire, il s'attache à former les élites haïtiennes. Durant ses séjours, il remet de nombreux rapports aux Relations culturelles, rapports qui rendent compte des démarches qu'il entreprend pour développer la présence intellectuelle française.

Par ses relations avec les milieux états-uniens catholiques et francophiles, il tente de «neutraliser les Américains»⁴⁶, ce qui selon lui réussit plutôt bien. En effet, «les rapports officiels sont des plus cordiaux», puisque l'Institut haïtiano-américain collabore avec l'Institut français, notamment pour l'échange de livres et qu'en outre son directeur désire faire d'Haïti «[...] un centre international d'études où des étudiants des États-Unis et de Puerto-Rico viendraient s'initier à la culture française sous les auspices de l'Institut français»⁴⁷. Il semble donc que pour Viatte ce geste d'ouverture des États-Unis à la culture française est bénéfique, puisqu'il fait de l'Institut un centre intellectuel et culturel important et permet de former des Américains aux idées françaises⁴⁸.

Un autre volet du programme qu'il se fixe est aussi de travailler à établir de solides relations culturelles, littéraires, artistiques avec la France sous la forme d'«échanges (diffusion du livre français en Haïti, possibilité d'éditer en France les meilleurs auteurs haïtiens, tournées théâtrales, films, etc.)»⁴⁹. Mais il voit également des échanges plus vastes ne se limitant pas à des relations bilatérales avec la France. Il veut aussi aller plus loin, dans une perspective déjà «francophone». Pour ce faire, sa connaissance des milieux culturels, littéraires et académiques au Canada et aux États-Unis sont autant d'atouts pour réaliser et améliorer les échanges possibles en Amérique⁵⁰. Il joue un rôle

⁴⁶ AR CJ, 118 J 30.10, «Mes Cahiers», 2 juillet 1946.

⁴⁷ AR CJ, 118 J 235, Corr. gén., Rapport final, 18 octobre 1946, p. 7.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 7.

⁴⁹ AR CJ, 118 J 235, Corr. gén., Viatte à Joxe, 6 juillet 1946.

⁵⁰ *Ibid.*

de médiateur culturel, favorisant des rapports triangulaires complémentaires et non plus concurrentiels entre le Canada français, Haïti et la France.

En outre, il insiste sur l'importance des bourses qui permettent de maintenir des liens étroits avec l'île, bourses dont le but est de former en France une élite haïtienne ouverte à la culture française et capable de contenir l'influence des États-Unis qui font une propagande importante pour inviter des boursiers haïtiens dans leurs écoles:

Les États-Unis ont prodigué les bourses — souvent des bourses de trois mois ou de six mois qui permettaient aux jeunes gens de revenir nantis de diplômes facilement acquis, et remplis de vanité satisfaite⁵¹.

Ces échanges sont indispensables au «Rayonnement extérieur» qui se doit d'être double. D'une part, il s'agit d'irradier l'ensemble de l'île en touchant la province haïtienne, cela sous forme de conférences notamment. Il semble en effet primordial aux yeux de Viatte de développer la connaissance du français également dans les couches plus populaires qui ont plutôt tendance à s'exprimer en créole afin que le français soit mieux maîtrisé: ainsi, les populations indigènes seront mieux pénétrées de la pensée et de l'esprit français auquel elles sont presque naturellement ouvertes. D'autre part, le rayonnement doit également se faire sur l'ensemble du bassin caribéen, voire sur l'Amérique latine qui a toujours fait montre d'une certaine francophilie. Haïti offre une «position géographique»⁵² stratégique: relais de la France au Nouveau Monde, elle occupe une position centrale qui doit lui permettre d'irradier l'ensemble des pays environnants. Toutefois, il faut veiller à ce qu'elle puisse rester un «bastion» de langue et de culture française face aux États-Unis, dont l'esprit, diamétralement opposé à celui de la France, se montre de plus en plus hégémonique et impérialiste. Il faut donc faire attention à cet expansionnisme américain, dont les premières démonstrations ont eu lieu en Haïti même, et qui menace de plus en plus l'Empire français.

La présence de l'Institut français me paraît de nature à faire de l'Université d'Haïti un foyer de rayonnement culturel dans toute cette partie du monde. Par sa situation géographique centrale et par la culture française qui est la sienne, elle pourrait devenir en mer Caraïbe, un pendant de l'Université canadienne dont les cours de

⁵¹ ARSJ, 118 J 235, Corr. gén., Rapport de Viatte à Chayet, 2 septembre 1946, p. 1.

⁵² ARSJ, 118 J 235, Corr. gén., Rapport final, 18 octobre 1946, p. 7.

langue et de civilisation française attirent à présent des étudiants venus de tout le continent nord-américain. La République d'Haïti en retirerait non seulement du prestige, mais un profit touristique et commercial. Étant moi-même professeur à l'Université Laval de Québec, je suis d'ailleurs personnellement à votre disposition pour les contacts que vous souhaiteriez de ce côté-là. M. Pouliot, doyen de la Faculté des Sciences, qui a déjà visité Haïti, me disait encore avant mon départ son désir de collaborer avec l'Université d'Haïti, notamment en ce qui concerne l'équipe de son laboratoire⁵³.

Il s'agit pour Viatte de donner envie à la République d'Haïti non seulement de participer à une sorte de «francophonie», mais aussi d'investir (au sens propre et figuré) dans le développement de relations culturelles françaises: les conséquences peuvent être tant des avantages culturels que matériels, puisque l'attaché culturel n'omet pas de mentionner de probables débouchés économiques basés sur le tourisme. Le but est donc d'affermir le caractère français de l'île pour en faire «un édifice inébranlable»⁵⁴, au cœur duquel Viatte se trouverait en tant que fin connaisseur de la France et du monde francophone dans son sens le plus large (population, littérature, culture). Il se situe donc au centre des champs intellectuels français et francophones avec une fonction d'attaché culturel qui le relie aux milieux politiques et culturels français tout en conservant sa chaire de professeur à Québec, dans ses «royaumes d'Amérique»⁵⁵ où il jouit d'un «capital de pouvoir universitaire» et culturel ainsi que de «dispositions politiques»⁵⁶ certaines.

Au passage, on remarque que l'engagement de Viatte dans ce projet n'est pas indépendant de plans de carrière où un poste d'attaché culturel à Port-au-Prince ou de professeur à l'Institut serait le tremplin nécessaire à son retour en France et à l'obtention d'une chaire dans les cercles académiques parisiens:

⁵³ ARSJ, 118 J 235, Corr. gén., Rapport de Viatte à Fignolé, 29 août 1946, p. 2-3.

⁵⁴ L'Institut ne cesse alors de connaître un développement prospère: relations avec l'Université d'Haïti, bibliothèque importante. Cette situation permet à Viatte de noter à l'occasion de l'inauguration de nouveaux locaux, le 3 mars 1952: «[...] l'Institut [...] n'a cessé de se développer: son effectif a plus que doublé, il accueille de brillants conférenciers de passage, entretient une très riche bibliothèque, publie l'excellente revue *Conjonction*, où se manifestent aussi les jeunes talents haïtiens; bref, est au centre du mouvement intellectuel qui tend à faire de Port-au-Prince une capitale de l'esprit dans le monde antillais». (A. Viatte, «À l'Institut français d'Haïti»).

⁵⁵ ARSJ, 118 J 30.13, «Mes Cahiers», 19 septembre 1949.

⁵⁶ P. Bourdieu, *Homo academicus*, p. 61.

Vu Lévi-Strauss⁵⁷, qui a l'impression d'une «débandade» devant les Finances [...]. Il se rend la semaine prochaine à Paris, et va plaider la nécessité pour moi de savoir bientôt à quoi m'en tenir, l'utilité de rendre compte à Paris en octobre et de passer un an ou deux en Haïti... Il croit cette solution bien utile à un travail sérieux. Et il me voit très bien ensuite au Collège de France dans une chaire de civilisation française en Amérique... «Vous serez dans dix ans au Collège de France», me disait Goyau⁵⁸, qui ne prévoyait pas les bouleversements de l'avenir: mais si je parvenais à 47 ans au Collège de France, je n'aurais pas trop à me plaindre de ma carrière...

J'aimerais rentrer en France par la grande porte⁵⁹.

4. Le rôle de l'association Culture française dans le contexte des décolonisations

Son retour en Europe en 1949 marque une intensification de son rôle de médiateur se consacrant pleinement à ce qu'il nomme les «amitiés inter-françaises»⁶⁰. Son objectif consiste, surtout dans cette période où le processus de décolonisation est en cours, à travailler à une meilleure compréhension entre francophones. Son engagement au sein d'associations, notamment de Culture française, va dans ce sens.

Cette association créée au tournant des années 1950 se donne «pour but de soutenir et de défendre les intérêts de la culture française à l'étranger»⁶¹, la sauvegarde et la promotion de la culture française répondant à l'affaiblissement de la France dans la géopolitique mondiale des décolonisations. Viatte, alors chargé de cours à Nancy, ne tarde pas à être appelé au sein du comité de Culture française où il assume la fonction de délégué général, de directeur de la revue du même nom et dès la mort du fondateur Lémonon en 1956 il en devient le président.

Société élitaire qui cherche le soutien d'académiciens (Daniel-Rops, Duhamel), de représentants de l'Église catholique (Mgr Feltin), de personnalités politiques aussi (Herriot, Monnerville), Culture

⁵⁷ L'anthropologue Claude Lévi-Strauss, alors conseiller culturel auprès de l'ambassade de France.

⁵⁸ Professeur de l'Institut catholique et éminence du catholicisme social européen.

⁵⁹ ARSJ, 118 J 30.10, «Mes Cahiers», 8 juillet 1946.

⁶⁰ ARSJ, 118 J 30.13, «Mes Cahiers», 19 septembre 1949.

⁶¹ ARSJ, 118 J 138, *Culture française*, Documents constitutifs, «Statuts. Culture française», [1949?].

française organise causeries et conférences, comme celle qui se tient en 1959 à la Sorbonne et qui est intitulée «La Défense du français, langue internationale». Dans son discours d'ouverture, Viatte rappelle les problèmes que connaît le français:

Il n'y a pas longtemps le français était reconnu comme la langue universelle, héritière du rôle qu'avait joué le latin. C'était la langue de la République des lettres, c'était la langue de la diplomatie. Aujourd'hui cette place lui est contestée pour des raisons dont certaines ne dépendent pas de nous: l'importance démographique, économique, politique des nations anglo-saxonnes, la fièvre des nationalismes qui amène bien des pays à s'enfermer dans l'exaltation de leurs particularités [...]⁶².

Duhamel, le Prince de Broglie, Price-Mars sont là pour défendre le français langue internationale et en rappellent les qualités (clarté, capacité à exprimer les sentiments, dialogue possible entre peuples du monde, etc.). On y retrouve une rhétorique chère à Viatte: le français est le médium universel de la pensée humaine, au-delà des frontières et des particularismes.

Il semble que Culture française soit le bras culturel de l'Union française (subventions de l'administration française), dans le sens où elle vise aussi à favoriser les échanges littéraires et culturels entre les différentes régions d'expression française du monde et crée par là une sorte de culture commune, d'état d'esprit commun au monde francophone. Elle est donc au service d'une politique visant à maintenir des relations avec les colonies qui s'émancipent, mais elle sert aussi les intérêts économiques du patronat français qui la soutient financièrement⁶³.

La revue *Culture française* dont le contenu varié⁶⁴ dépend en partie de contacts que noue Viatte est à bien des égards un bulletin qui continue à promouvoir une francophonie culturelle basée sur un humanisme colonial: la France est le centre de ce vaste réseau d'amitiés francophones et tout en s'enrichissant de la périphérie, elle rayonne sur cette dernière.

Visant à un rôle quasi universaliste en matière de revue franco-phone, l'association essaie de fédérer d'autres associations (dont

⁶² ARSJ, 118 J 135, *Culture française*, Manuscrit de Viatte, Ouverture de la Séance publique en Sorbonne du 22 mars 1959, «Il n'y a pas longtemps le français [...]».

⁶³ On trouve entre autres Air France, Saint-Gobin, la BNP, le Patronat français.

⁶⁴ On y retrouve régulièrement les rubriques suivantes: état de la culture française dans un pays, biographie d'auteurs ou de personnalités du monde d'expression française, présentation d'une œuvre, bibliographie, etc.

l'ADELF) et tente de jouer le rôle d'association faîtière de la francophonie (le soutien avec d'autres groupes francophones est aussi le moyen de partager des charges toujours plus lourdes pour Culture française qui a de grosses difficultés financières dès les années septante).

Conclusion

Les ouvrages d'Auguste Viatte sur la francophonie et les littératures francophones⁶⁵ participeront à l'esprit des échanges culturels francophones en œuvrant à une connaissance réciproque des partenaires d'expression française. Initiés par la colonisation française, les échanges culturels francophones internationaux viennent la soutenir et sont pendant longtemps au service de cette plus grande France.

Dans ce sens, on peut relever chez Auguste Viatte un certain paradoxe entre le professeur de littérature qui tente de réintégrer les milieux académiques parisiens — à ses yeux ce qu'il y a de mieux — et le pionnier de la francophonie qui se fait le défenseur de la périphérie francophone et qui regrette ce manque de reconnaissance de la métropole à l'endroit de cette périphérie. À l'impossibilité d'intégrer les milieux universitaires de la capitale, il passe par la périphérie pour devenir le spécialiste reconnu — pour ne pas dire incontesté — de la francophonie.

Après la Seconde Guerre mondiale, il croit pouvoir parvenir aux universités parisiennes non plus de front en tant que seul professeur de littérature, mais en s'introduisant dans les milieux diplomatiques et culturels en tant qu'attaché culturel d'une part et professeur d'autre part. Ainsi il réintègre, en partie, les milieux métropolitains par l'intermédiaire du Service des œuvres et espère de la sorte obtenir une chaire «taillée sur mesure».

Sa trajectoire est en ce sens assez singulière. Alors que l'objet de ses études et de ses recherches tend à le renvoyer à la périphérie, à l'éloigner des centres académiques parisiens, il tentera toujours de reconquérir sa place en passant par la périphérie et en gagnant une légitimité intellectuelle et culturelle francophone.

Le problème est que la légitimité intellectuelle, «produit de la reconnaissance du champ»⁶⁶, que Viatte cherche à conquérir dans les

⁶⁵ On peut citer notamment: *Histoire littéraire de l'Amérique française* (1954); *La Francophonie* (1969); *Histoire comparée des littératures francophones* (1980).

⁶⁶ A. Boschetti, *Sartre et Les Temps Modernes*, p. 9.

milieux académiques et intellectuels parisiens, ne peut être reconnue qu'en tant que légitimité périphérique au champ intellectuel et académique traditionnel. Ainsi, Viatte est condamné à rester un «hors-cadre», mais un «hors-cadre» reconnu et distingué en tant que tel.

«Sans des “hors-cadre”, la France aurait-elle conquis son Empire?», disait-il⁶⁷. Hors-cadre, Viatte l'est sans aucun doute à sa manière; et à sa manière, il l'est pour conquérir son empire: empire des Lettres qui lui est si cher et qui participe aussi à une forme de reconquête de l'empire français. Et c'est assurément à ces hors-cadre que la franco-phonie doit son existence.

Thibault LACHAT
Université de Fribourg

⁶⁷ AR CJ, 118 J 29.2 *Journaux de voyage*, «Journal 1930», 21 avril 1931.

BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- Charles-Robert AGERON, *La Décolonisation française*, Paris, Armand Colin, 1994.
- Nicolas BANCEL, Pascal BLANCHARD & Françoise VERGÈS, *La République coloniale. Essai sur une utopie*, Paris, Albin Michel, 2003.
- Michel BENIAMINO, *La Francophonie littéraire. Essai pour une théorie*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- Anna BOSCHETTI, *Sartre et Les Temps Modernes*, Paris, Éditions de Minuit, 1985.
- Pierre BOURDIEU, *Homo academicus*, Paris, Éditions de Minuit, 1984.
- Martin DORÉ, «Les “Classiques de l’Arbre”: une collection, deux champs littéraires», in *Deux littératures francophones en dialogue. Du Québec et de la Suisse romande*, éd. M. Doré & D. Jakubec, Québec, PUL, 2004, p. 135-148.
- Fonds Auguste Viatte (118 J), Archives de la République et Canton du Jura (ARCJ), Porrentruy.
- Raoul GIRARDET, *L’Idée coloniale en France 1871-1962*, Paris, La Table ronde, 1972.
- Thibault LACHAT, *Auguste Viatte et la francophonie au temps de la décolonisation. Un intellectuel engagé au service de la culture française*, Mémoire de licence présenté à la Faculté des Lettres de l’Université de Fribourg (Suisse), juillet 2004.
- Jean-Marc MOURA, *Littératures francophones et théorie postcoloniale*, Paris, PUF, 1999.
- Auguste VIATTE, Jean-Jacques LUTHI & Gaston ZANANIRI, *Dictionnaire général de la francophonie*, Paris, Letouzey et Ané, 1986.
- Auguste VIATTE, *Xavier Stockmar vu de la France*, Porrentruy, Imprimerie Le Jura, 1935.
- , «L’Universalité présente de la langue française», *Bulletin des études françaises*, avril 1941, p. 33-38.
- , «Introduction générale», *Vigny*, éd. F. Baldensperger, Montréal, Éditions de l’Arbre (Classiques de l’Arbre), 1944, p. 7-9.

- , «Chronique internationale», *Le Canada français*, vol. XXXIII, n° 3, novembre 1945, p. 204-209.
- , «À l’Institut français d’Haïti», *Le Monde*, 11 mars 1952.
- , *Histoire littéraire de l’Amérique française*, Paris-Québec, PUF-PUL, 1954.
- , *La Francophonie*, Paris, Larousse, 1969.
- , *Histoire comparée des littératures francophones*, Paris, Nathan, 1980.
- , *D’un monde à l’autre. Journal d’un intellectuel jurassien au Québec (1939-1949)*, éd. C. Hauser, Québec/Paris/Courrendlin, PUL/L’Harmattan/Éditions CJE, 2001 & 2003, vol. I & II.